



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Marine nationale
CECMED
Division « opérations »**

Toulon, le 27 août 2020
N° 501149 /CECMED/OPS/NP

Monsieur le vice-amiral d'escadre Laurent Isnard
commandant la zone maritime de la Méditerranée

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var

OBJET : demande de concession des plages naturelles de Pramousquier-Est, du Débarquement - Canadel et du Rayol – Commune du Rayol – Canadel.

RÉFÉRENCES : a) code général de la propriété des personnes publiques (dans son article R 2124-56);
b) votre courrier 2020/33 du 07 juillet 2020.

Par courrier cité en référence b), vous sollicitez l'avis conforme du commandant de la zone maritime Méditerranée pour la concession des plages naturelles citées en objet.

J'ai l'honneur de donner un **avis conforme favorable** à cette demande, émis à la lecture des pièces constitutives du dossier avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. A ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ce site, qui n'est habituellement pas utilisé pour des activités militaires, pourra toujours l'être par les unités de la Marine nationale en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

Original signé

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Var – Direction départementale des territoires et de la mer du Var – Service Mer et Littoral – Bureau Littoral Est – pour M. Christophe Martin : christophe.martin@var.gouv.fr

COPIES :

- OGZDS SUD
- PREMAR MED/AEM
- CECMED/DIV OPS/Bureau « opérations côtières »
- CECMED/DIV OPS/SEC
- archives.